



Nantes, le mercredi 30 mars 2016

A l'attention de Mmes et MM. les Proviseurs et chefs d'établissements  
des lycées généraux, technologiques et professionnels des départements 44, 49 et 85  
Mmes et MM. Les directeurs de CIO des départements 44, 49 et 85

Pour diffusion à l'ensemble des  
professeurs principaux et conseillers d'orientation

Réf. AG/SB/LP. 2016-010

**Objet :** Dépassement de la capacité d'accueil en STAPS à la rentrée 2016. Ensemble, mieux informer  
pour réduire les candidatures à profil fragile

Madame, Monsieur,

Vous connaissez tous la situation de tension qui caractérise l'inscription en 1<sup>ère</sup> année (Licence 1 – L1) à l'UFR STAPS au niveau national et local. A l'Université de Nantes, le nombre de candidatures est très supérieur à la capacité d'accueil de l'UFR STAPS depuis plusieurs années, et cette année encore la situation sera particulièrement sensible. Dans le cas d'un dépassement des capacités d'accueil, le Ministère, via APB, opère un tirage au sort indépendamment des profils des candidats.

Dans le même temps, nous déplorons que les abandons en cours d'année et le pourcentage d'échec restent élevés en L1, en dépit de toutes les actions d'accompagnement que nous menons en direction des lycéens et des étudiants. Ceci traduit manifestement le fait que certains néo-bacheliers ne sont pas préparés pour des études en STAPS. Pour ceux qui sont peu habitués à travailler régulièrement et avec une certaine autonomie, il est malheureusement prévisible qu'ils ne parviendront pas à réussir leurs études en STAPS.

C'est pourquoi nous attirons votre attention sur la nécessité de bien informer les lycéens sur la réalité des études en STAPS. Cette formation ne doit pas être seulement perçue à travers le prisme des pratiques sportives qui en constituent, certes, le socle, car les enseignements scientifiques et méthodologiques sont également exigeants. Ainsi, les futurs bacheliers ne doivent pas mésestimer la quantité de travail qu'ils devront fournir et l'autonomie dont ils devront faire preuve.

Nous mettons à leur disposition trois ressources pour mieux évaluer leur profil et leurs chances de réussite :

**UFR  
Staps**  
Sciences et techniques  
des activités physiques  
et sportives





UNIVERSITÉ DE NANTES

- un diaporama intitulé « Réussir son orientation en STAPS », à destination des lycéens, est consultable sur notre site internet dans la rubrique « Formation » à partir du lien suivant (encadré « Documents ») : <http://www.staps.univ-nantes.fr/>.
- un test sur leurs chances de réussite est proposé sous la forme d'un questionnaire en ligne (via APB, ou sur notre site internet ou à partir du diaporama). Ce questionnaire est construit à partir de l'étude fine des résultats de nos étudiants au regard de leurs profils à l'entrée en L1 : les conseils qu'il donne doivent être sérieusement pris en compte.
- Enfin, nous constatons que les néo-bacheliers sont nombreux à baser leur orientation vers des études en STAPS sur des projets professionnels fantasques ou idéalisés, incompatibles avec leur vécu sportif ou avec la réalité du marché de l'emploi dans le secteur du sport. Pour les aider à concrétiser leur projet professionnel, toujours à partir de notre site internet, ils peuvent s'appuyer sur notre rubrique « Emploi et professionnalisation ». Une page web est consacrée aux débouchés de la filière STAPS.

Espérant ainsi contribuer ensemble à l'orientation des lycéens vers la réussite, nous vous remercions du relais que vous pourrez assurer à ces éléments d'information sur la formation en licence STAPS. Nous vous prions de croire, Madame, chère Collègue, Monsieur, cher Collègue, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Pour le Président de l'Université de Nantes  
Et par délégation  
Le Vice-Président-Formation  
et Vie Universitaire

La conseillère Université-Lycées

Le Directeur de l'UFR STAPS

Dominique AVERTY

Marie BLAIN

Arnaud GUEVEL

UFR  
Staps

Sciences & techniques  
des activités physiques  
et sportives

